



• POISSY

Rouget de Lisle : l'opposition inquiète, le maire s'énerve

Les deux conseillers de Vivons notre ville, ainsi que Tchérylène Mairet (UDI) dénoncent « un niveau de pollution des sols plus grave que prévu ».

20 octobre 2017

Lors d'une conférence de presse, Tchérylène Mairet (UDI), conseillère municipale de la majorité et les deux conseillers d'opposition sans étiquette de Vivons notre ville, Jeanne Pothier et Eric Falzon, se sont inquiétés de la pollution des sols de la zone d'activités commerciales Rouget de Lisle.

« Le 26 juin, nous avons délibéré pour que l'aménageur Citallios diffère le chantier car le niveau de pollution des sols était encore plus grave que prévu, détaille Tchérylène Mairet. Mais la construction a déjà commencé sur une parcelle de la Zac jugée saine et les logements devraient être livrés en 2019. »

Dénonçant « un manque de transparence », Jeanne Pothier regrette « la perte du label éco-quartier prévu à l'origine ». Et s'inquiète : « La dépollution va commencer alors que les premiers habitants seront déjà là. Les futurs acheteurs n'ont pas forcément les informations nécessaires. »

« Le projet a été validé par l'État et l'Agence régionale de santé, balaie Karl Olive (DVD), maire. L'acquisition de l'ensemble des parcelles n'était pas une bonne méthode. » Une permanence se tiendra tous les mercredis du mois d'octobre, de 16h à 19h au 15, rue des Prés.